

Quartier gare de Moirans

Situé en entrée de ville de Moirans par la RD 1085, le quartier gare va prochainement changer de visage et accueillir de nouvelles activités et des logements.



De part son emplacement, en entrée de ville le long de la RD 1085, à proximité du centre ville, du futur pôle d'échanges multimodal (mis en service en 2017) et de l'espace économique Centr'Alp, le quartier gare de Moirans bénéficie d'une situation exceptionnelle. Un projet de réaménagement global est engagé afin de transformer ce quartier.

Le projet

L'objectif est de **redynamiser le quartier** en assurant une diversité des activités et la création de logements accessibles à tous. Le projet répondra aussi à l'objectif d'équilibre de l'offre commerciale du territoire.

Sur une superficie d'environ 30 hectares, il s'agit de créer un **quartier mixte avec des commerces et des entreprises** (artisanat, tertiaire), principalement le long de la RD 1085, ainsi que des logements situés au cœur du quartier. L'offre de logements sera diversifiée pour répondre aux besoins des futurs habitants en recherchant une mixité sociale.

La création du futur pôle d'échanges multimodal inclus dans ce quartier est un élément qui renforce son attractivité et son potentiel de développement

Intégré également au projet de quartier gare, le projet d'implantation du supermarché proposera une offre complémentaire à l'offre commerciale existante dans le Pays Voironnais.

Concernant l'aménagement du projet dans son ensemble, **une attention particulière sera portée sur sa qualité architecturale et paysagère**. Par ailleurs, les voiries existantes seront retravaillées (RD 1085, route de la gare, rue Vincent Martin) et la circulation des piétons et des cycles sécurisée.

Historique et actualité du projet :

Le projet Quartier gare de Moirans a fait l'objet d'une étude de définition dès 2011, des études pré-opérationnelles conduites entre 2016 et 2017 ont permis d'affiner le programme de l'opération, la faisabilité du projet et de réaliser les études liées au code de l'environnement (demande d'autorisation loi sur l'eau et étude d'impact).

Pendant cette même période la commune et le Pays Voironnais ont engagé une concertation avec les habitants, les riverains et les acteurs concernés par le projet.

En décembre 2017 la commune de Moirans a approuvé une orientation d'aménagement et de programmation (OAI) pour le quartier Gare de Moirans. Celle-ci détaille les dispositions en matière d'urbanisme.

Par ailleurs, les équipements publics qui seront réalisés seront financés en partie au travers d'une taxe d'aménagement majorée à 20 %.

Le 25 septembre 2018 le Pays Voironnais, par délibération du conseil communautaire, a approuvé la prise en charge de l'opération Quartier Gare de Moirans au titre de sa compétence opérations d'aménagement structurantes.

En 2018 le Pays Voironnais a également désigné un maître d'œuvre ainsi qu'un architecte/paysagiste pour l'accompagner dans la mise en œuvre du projet.

Début 2019, le dossier de demande d'autorisation loi sur l'eau va être mis à l'enquête publique en Mairie annexe de Moirans.

- > Avis d'enquête publique
- > Arrêté préfectoral

+ EN SAVOIR PLUS

- > Présentation
- > Pièces complémentaires
- > Demande autorisation loi sur l'eau

> La participation citoyenne

40 rue Mainsieux
cs 80363
38016 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/les-projets-en-concertation/quartier-gare-de-moirans-780.html>